

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2014-113

## Objet:

Extension / Réaménagement du groupe scolaire

Délibération affichée le :

L'an deux mille quatorze et le vingt et un octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

## **Etaient présents:**

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – LABEUR Martine – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie – DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – BIESSE Frédérique – VAILHE Bruno – LONGIN Thierry – BONNET Jean-louis - DEBEAUCE Christine – DURAND Véronique - CABOCHE Chrystelle – PANTALEONE Alexandra – NADAL Olivier – ADELAERE Sylvain – MATEO Amélie – EDMOND-MARIETTE Gérard - DEJEAN Anne Marie – CONTRERAS Sylvie (18h40) – LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne

<u>Pouvoirs</u>: SOREL Joëlle à SERVEL Olivier - FALZON Serge à VAILHE Bruno - POURTIER Jean Luc à COLOMBIER François - GOMEZ René à LECOMTE Olivier

Convocation du 15 octobre 2014.

Mme MATEO Amélie est élu secrétaire à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée de la nécessité de procéder à un réaménagement de classes et à l'extension du groupe scolaire par la construction de deux salles de classe supplémentaires de type modulaire afin d'offrir des conditions d'accueil optimales aux nouveaux élèves qui vont fréquenter la structure.

Le montant des travaux est estimé à 215.000 € (réaménagement : 60.000 € HT et construction : 155.000 € HT) et des honoraires 21 500 € HT et il convient d'autoriser Monsieur le maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat (DETR) et des collectivités susceptibles de nous soutenir dans cette opération.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par 25 voix POUR - 4 ABSTENTIONS

- > APPROUVE le dossier d'avant projet sommaire tel que présenté
- ➤ AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat (DETR) et des collectivités susceptibles de nous soutenir dans cette opération
- > AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire, Jean-François SOTO.

Date de télétransmission : 23/10/2014 Date de réception préfecture : 23/10/2014